## S ENTREPRISES I MÉDICAMENT

### Conférence de presse Vœux à la presse des Entreprises du Médicament

**Date**: Mercredi 8 janvier 2014 – 09h30 **Lieu**: « Le 8 Valois » – 8 rue de Valois – 75001 Paris

# Intervention de Patrick Errard Président du Leem

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous accueillir en ce début d'année 2014 et de vous adresser, au nom des entreprises du médicament opérant en France, mes vœux sincères pour vous, pour vos proches et pour les médias que vous représentez.

Ce rendez-vous a pour moi un sens particulier, car c'est la première fois que j'interviens devant vous en tant que président de plein exercice. Au terme d'un intérim qui aura duré quatre mois, le Conseil d'administration nouvellement élu du Leem m'a confié, à l'unanimité de ses membres, la responsabilité de présider notre organisation professionnelle pour les deux ans à venir.

Dans ce mandat qui débute, cette conférence de presse est pour moi l'occasion de vous donner une analyse de la situation de notre secteur, mais aussi et surtout de vous livrer une vision plus prospective sur les échéances à venir.

Ces échéances, le Leem les abordera dans un esprit de collégialité et d'unité. C'est pourquoi nous avons souhaité, pour cette conférence de presse, convier à mes côtés trois de nos administrateurs, qui vous présenteront tout à l'heure les initiatives que nous souhaitons défendre collectivement cette année, sur des sujets aussi importants que l'économie de la santé, l'accès des patients à l'innovation et les perspectives sociales de notre secteur.

Prospective, initiative : ces termes ne sont pas nouveaux, et la démarche du Leem témoigne, depuis des années, de notre volonté d'engagement sur le terrain des idées. Je veux ici réaffirmer notre légitimité à participer aux grands débats de santé, qui intéressent le patient, et autour de lui l'ensemble des acteurs de sa guérison et de sa prise en charge.

I

#### Notre première priorité :

#### Promouvoir une approche macroéconomique et structurelle de nos activités

En dix ans d'engagement dans le combat syndical au sein du Leem, j'ai trop souvent regretté que nous soyons analysés par nos interlocuteurs sous un angle « micro » : micro-sectoriel, microéconomique, micro-scientifique...

Le même constat s'applique à la manière dont nos échéances sont gérées : le « tragique de répétition » que constitue la discussion annuelle du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, avec des niveaux de prélèvement sur notre secteur qui atteignent annuellement 1,5 Md€ ces trois dernières années, nous enferme dans des conceptions toujours plus court-termistes, toujours plus comptables de nos activités. La lourdeur et l'instabilité fiscale imposées à notre secteur, qui nous placent loin derrière l'ensemble des pays européens en termes d'attractivité fiscale, renforcent cette absence de perspectives et de visibilité.

L'apport de notre industrie à la santé, à l'équilibre du système et à la vitalité économique du pays la situent, personne ne peut le nier, au premier rang du débat sociétal et économique de ce pays.

Il est donc urgent de « désincarcérer » nos entreprises, de les « désenclaver », de les libérer de cette ornière conceptuelle dans laquelle on veut enfermer le médicament.

**Urgent** de modifier les logiciels de pensée, de cesser de considérer nos entreprises comme une entité comptable, désincarnée, et comme une variable d'ajustement des comptes sociaux.

**Urgent** de donner de la hauteur, de la puissance, de l'épaisseur à nos réflexions, de nous définir pleinement comme « acteurs de santé ».

**Urgent**, enfin, d'oser revendiquer la vocation médicale de nos entreprises, d'expliquer qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre les contraintes entrepreneuriales de nos activités et une vision humaniste de nos missions au service du patient.

Ce mandat, nous souhaitons le consacrer à une refondation profonde, substantielle, du rapport que les entreprises du médicament entretiennent avec leur environnement.

Nous voulons repenser la place que nous occupons dans le débat sur l'organisation du système de santé.

J'entends, avec l'appui de l'ensemble des sensibilités qui composent le Leem, proposer un nouveau « contrat social et politique » entre notre secteur industriel et le pays.

#### Nous ne voulons plus être traités comme un problème, mais comme une solution.

- Une solution en termes de santé, bien évidemment, avec une contribution évidente de notre secteur à la lutte contre la maladie, mais plus encore avec la promesse de nouvelles voies thérapeutiques sur lesquelles nos entreprises travaillent sans relâche, et auxquelles elles consacrent chaque année, en France, 5 Mds€ d'investissements en R&D.
- Une solution en termes d'efficience du système de soins, puisque tout le monde en convient – la juste prescription de médicaments permet d'éviter des centaines de milliers d'hospitalisations, et puisque de tous les postes de dépenses de santé, notre secteur est celui qui restitue le plus de gains de productivité dans le système.
- Une solution en termes économiques et industriels, enfin, puisque dans un contexte de concurrence internationale intense, près de la moitié de la production nationale est exportée (soit 25 Mds€ sur 52), et parce qu'1 € supplémentaire produit par le secteur génère 3 € de valeur supplémentaire dans le reste de l'économie.

#### Notre seconde priorité :

Rassembler nos entreprises autour d'une vraie ligne politique, pour faire du Leem une force de proposition

Les 270 entreprises adhérant au Leem, qu'elles soient françaises ou internationales, entreprises de recherche ou de façonnage industriel, laboratoires de génériques ou acteurs de l'automédication, start-ups et sociétés de biotechnologie, PME et TPE, participent toutes du rayonnement de notre pays, et toutes méritent d'être contributives de ce projet.

Le Leem a la responsabilité de rassembler cette richesse et cette diversité autour d'une ligne politique. Une ligne politique ambitieuse, moderne, tournée vers l'avenir de notre système de santé. Une ligne politique force de proposition, agitatrice d'idée, interpellant le politique et les acteurs du système sur des choix plus que sur des revendications.

#### Une ligne politique pour convaincre :

- **Convaincre** que nous sommes un levier macroéconomique majeur, capable de générer une croissance durable dont l'efficience serait sans nul doute supérieure à la politique suicidaire du tout impôt et du tout prélèvement.
- Convaincre de notre détermination à contribuer au redressement du pays par un dialogue renforcé, inscrit dans l'esprit du CSIS et du CSF et dans celui de la politique conventionnelle.

- Convaincre que l'accès à l'innovation est une priorité de santé publique, mais aussi un élément clé de l'attractivité de la France.
- **Convaincre** que nous disposons des solutions pour accompagner la mutation de notre modèle économique, et que nous pouvons proposer un modèle d'évaluation scientifique et économique adapté à ce nouveau paradigme.
- **Convaincre** qu'il existe un vrai label de qualité, en particulier en France, tant dans la recherche que dans la production, et qu'il convient d'en payer le juste prix.
- Convaincre que la lisibilité et la simplification fiscale valent mieux qu'un effet d'annonce, et proposer des solutions respectueuses des contraintes budgétaires du pays.
- **Convaincre** qu'il existe des mesures d'efficience encore inexplorées telles que l'automédication, l'amélioration du réseau de soins, en particulier à l'hôpital, ou le développement d'une vraie politique de dépistage et de prévention.

Pour établir cette ligne politique, il convient d'appliquer une grille de décision qui est la base de l'approche médicale face au patient : analyse des signes, définition du diagnostic, mise en place du traitement. Car faire un constat, c'est bien! Mais si ce constat n'est pas accompagné de solutions concrètes, on s'arrête à la moitié du chemin.

Le début de mon mandat coïncide avec la fin du plan stratégique défini par le Leem pour la période 2010-2013. A partir de ce mois de janvier, nous fixerons la méthodologie et le calendrier pour définir la ligne politique de cette nouvelle mandature, qui sera portée devant nos administrateurs avant le printemps.

#### Notre ambition:

Concilier l'ambition industrielle et scientifique de la France avec le nécessaire rééquilibrage des comptes sociaux

Ce temps de réflexion ne nous dispense évidemment pas d'agir dès maintenant pour tirer les leçons de ces derniers mois, et tâcher d'appréhender de manière proactive les prochaines échéances.

Je pense notamment à la préparation du prochain PLFSS (déjà!) et au risque de voir de nouveau s'affronter, d'une part les ambitions stratégiques poursuivies au travers du Conseil stratégique des industries de santé et du Contrat de filière, et d'autre part les mesures de régulation à l'œuvre dans le Projet de loi de financement de la sécurité sociale.

Les entreprises du médicament sont déjà largement engagées dans la réduction des déficits sociaux. Grâce à l'efficacité de la politique conventionnelle, les dépenses de médicament sont totalement maîtrisées. J'en veux pour preuve la très bonne tenue de l'Ondam Médicament ces dernières années, en dépit de la prise en charge de nouveaux médicaments plus onéreux. **Mais l'ampleur des** 

prélèvements additionnels opérés sur notre secteur depuis trois ans menace aujourd'hui la compétitivité industrielle de la France dans les sciences du vivant.

L'exercice du PLFSS – annuel par construction – conduit à privilégier les mesures d'ajustement prises au fil de l'eau, au détriment des politiques structurelles de réorganisation de l'offre de soins. La loi de financement est un outil obsolète et inadapté, tant aux objectifs de maîtrise des dépenses de soins qu'à l'évolution de notre système de santé. Il faut donc changer de mode de fonctionnement. Nous avons besoin, en tant qu'entreprises, dont les activités obéissent à des cycles de long terme, d'une visibilité qui dépasse la simple annualité.

Pourquoi ne pas nous orienter vers une programmation pluriannuelle de dépenses de médicaments, qui nous permettrait de plaider dans de meilleures conditions l'attractivité du territoire auprès de nos sièges internationaux ? J'en fais ici la proposition à la ministre de la Santé, ainsi qu'au ministre du Redressement productif.

Il y a urgence à renouer avec la compétitivité et l'attractivité, <u>car les signes de décrochage sont</u> là :

**Sur le plan <u>économique</u> d'abord** (entrée en récession du marché français du médicament avec un CA remboursable ville en recul de – 2,5 % en 2013, 27 plans de sauvegarde de l'emploi entraînant un recul de l'emploi de - 2,1 % pour 2013 et un passage sous la barre des 100 000 salariés, décrochage de la France dans la production de produits innovants)...

Sur le plan <u>scientifique</u> ensuite (effondrement des essais cliniques dans certaines aires thérapeutiques, système d'évaluation en reconstruction, ralentissement de l'accès à l'innovation).

De façon plus préoccupante encore (car ils interviennent dans un contexte de désindustrialisation rapide du pays), les signes de décrochage s'accumulent aujourd'hui sur le plan <u>industriel</u>. L'appareil productif français du médicament, qui emploie près de 40 000 personnes, fait face à une forte compétition internationale – à la fois au sein de l'Europe et avec les pays émergents – tout en étant encore dans une phase de mutation structurelle profonde, compliquée par un contexte de crise économique mondiale.

Maintenir et développer l'attractivité de la France comme site d'implantation passe par des leviers industriels que les entreprises du médicament ont déjà commencé à actionner... Mais comment maintenir ou renforcer une production locale quand, pour la troisième année consécutive, l'Etat prélève près d'un milliard et demi d'euros sur un secteur en récession économique ?

Le secteur a besoin de cohérence et de choix clairs : une industrie reconnue stratégique par les pouvoirs publics ne peut plus être traitée comme une variable d'ajustement des comptes sociaux.

C'est d'ailleurs pour cela que le Leem – et j'en rends ici hommage à mes prédécesseurs – a toujours soutenu une démarche de dialogue avec les pouvoirs publics, autour d'objectifs partagés et d'engagements réciproques. C'est aussi pourquoi nous demeurons attachés à une politique de régulation <u>conventionnelle</u>, à même de concilier les exigences publiques de maîtrise budgétaire, et les exigences industrielles de lisibilité, de visibilité et de prédictibilité.

Pour cette raison, et parce que les investissements de demain se décident aujourd'hui, nous avons proposé à la ministre de la Santé, dans la perspective de la préparation du prochain PLFSS, la formation d'un groupe de contact Etat-Industrie. Ce groupe devrait se fixer, selon nous, trois objectifs :

- <u>1er objectif</u>: Nous mettre d'accord sur les grandes données macroéconomiques du secteur. Il n'est pas normal que nos chiffres divergent s'agissant des évolutions de chiffre d'affaires, de montants de remboursement, d'évolution du marché.
- <u>2</u>e <u>objectif</u>: Tester les grandes hypothèses macroéconomiques qui sous-tendent la construction des dépenses de médicaments dans le PLFSS.
- <u>3º objectif</u>: Prévenir les risques de contradiction entre, d'une part des engagements CSIS ou CSF de moyen et long terme, et d'autre part des mesures de régulations de court ou moyen terme.

En associant en amont, et de manière transparente, les parties prenantes des dépenses de santé aux arbitrages financiers, on leur permet de s'affirmer comme des acteurs responsables, force de proposition. Il y a, dans le système, des poches de productivité encore inexplorées ; il y a, dans nos entreprises, des capacités de contractualisation autour d'objectifs de santé publique et de maîtrise des dépenses. A nous de les identifier.

#### CONCLUSION

Toute conférence des vœux est traditionnellement l'occasion d'un bilan. Nous préférons – vous l'aurez compris – évoquer l'avenir.

Nos entreprises ne sont pas dans une posture de demande, mais dans une démarche d'interpellation et de proposition. Elles attendent de la cohérence dans leur environnement réglementaire et administratif, elles souhaitent le rétablissement rapide et pérenne des paramètres de la compétitivité dans le pays, et elles espèrent enfin que soient rétablies les conditions de la confiance dans le système du médicament, dans la recherche médicale et dans la dimension entrepreneuriale de leurs activités.

Nos grands voisins européens – les Britanniques au travers de l'accord sur le *Pharmaceutical Price Regulation System* (PPRS) ou les Allemands avec la révision des procédures de réévaluation quinquennale – ont pris des initiatives fortes pour renforcer leur attractivité pour les filières Santé. Ils ont compris que, pour attirer les investissements en santé, il fallait réunir les conditions de la visibilité, de la lisibilité et de la prédictibilité, et offrir aux entreprises des perspectives sur trois à cinq ans.

N'attendons pas que tous nos concurrents aient avancé leurs pions pour faire, en France, les mêmes choix de raison, et pour donner aux entreprises du médicament une vision pluriannuelle, que ce soit en termes de régulation, de fiscalité, d'accès au marché ou de normes sociales. Notre pays a longtemps été présenté comme une référence européenne et mondiale en matière de recherche, de production et d'accès à l'innovation dans le domaine pharmaceutique. Dans tous ces domaines, l'image qu'elle véhicule est aujourd'hui brouillée.

Nous aspirons à ce que la France renoue avec ce leadership, afin de ne plus être présentée comme une exception au sein de l'Europe, mais comme un modèle.

Je vous remercie.

Ainsi que je l'ai annoncé au début de mon intervention, je vais maintenant donner la parole à

**Philippe TCHENG**, *Président de la Commission des Affaires économiques*, pour nous parler des enjeux économiques et des enjeux d'attractivité nationale.

A Cyril TITEUX, Secrétaire du Bureau du Leem, qui évoquera les enjeux scientifiques et d'accès des patients à l'innovation.

**Et enfin à Frédéric SOUBEYRAND**, *Président de la Commission Sociale, pour évoquer nos* enjeux sociaux.